

L'ÉDITO

Béatrice Delvaux

ÉDITORIALISTE EN CHEF

VISAS HUMANITAIRES : TOUT POUVOIR DOIT ÊTRE CONTRÔLÉ

L'ex-secrétaire d'État à l'Asile et la Migration, Theo Francken, a ouvert un « canal de migration opaque » via un octroi de visas humanitaires qui n'offrait pas les garanties

d'« équité » et de « sécurité » requises. C'est un rapport de l'administration qui l'atteste et c'est Maggie De Block, sa successeuse, qui en a commenté le contenu au Parlement.

Les faits sont inacceptables en soi, mais ils le sont encore plus quand ils émanent d'un membre du gouvernement qui avait fait de la rigueur et l'infaillibilité de sa gestion sa marque de fabrique et son marketing.

De la paille et de la poutre ? Il y a de cela quand un secrétaire d'État fait montre, d'un côté,

d'une totale intransigeance envers les « sujets » de sa politique, mais favorise de l'autre côté un contexte sans transparence, sans critères pertinents, via des intermédiaires particuliers non reconnus, pour un groupe d'individus privilégiés et non identifiés.

Mais ce qui interpelle le plus, comme le faisait remarquer ce mercredi le député Hendrik Vuye, est que « sans la chute du gouvernement, on n'en aurait rien su ». Le système aurait continué à déraiper, démultipliant les abus.

Sans la chute du gouvernement, le système aurait continué à déraiper

Et cela pose, Vuye a toujours raison, un réel problème démocratique.

Au Parlement, qui a pourtant exprimé à plusieurs reprises des questions précises au gouvernement sur ces visas humanitaires mais s'est contenté de non-réponses ou de renvois matamoresques et indignés.

Au gouvernement et au Premier ministre, qui semblaient avoir décrété que leur secrétaire d'État ne pouvait déraiper que dans sa communication, et pas dans sa gestion. La prudence aurait exigé d'entendre la critique, même si ses émetteurs, députés ou journalistes, insupportaient. Remarquons que Maggie De Block, autrefois en charge de cette matière et qui dénonce

aujourd'hui les abus constatés, était à la table du gouvernement aux côtés de Theo Francken.

Certains députés et Myria avaient alerté sur l'opacité de ce canal humanitaire que la Justice examine dans son volet « corruption ». Si le secrétaire d'État les avait écoutés, si son cabinet et l'Office des étrangers s'en étaient inquiétés, si le gouvernement avait exigé un rapport circonstancié, on aurait évité l'impression dangereuse qui se dégage aujourd'hui d'un pouvoir exercé qui n'était pas contrôlé.

Or l'un ne peut jamais aller sans l'autre : c'est ce qui garantit la confiance dans les institutions et la légitimité des gouvernants.